Association de Culture et des Loisirs

Maison des Associations
31 rue des Vergers
68390 Sausheim

ACL SAUSHEIM - section AIKIDO

Dojo du COSEC 22 rue des grains

FICHE D'INSCRIPTION DU CLUB

à remettre à Paul Wildemann

AI KI DO

合氣道

PARTICIPANT :

Nom :

Prénom : F H

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville

Tél domicile :

Tél mobile :

En donnant ci-dessous mon adresse E-mail, j'autorise l'envoi d'informations liées à l'ASSOCIATION

Adresse E-mail :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 06/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Association.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Tél :

Elève mineur :

Nom du représentant légal :

Prénom : ☐ Père ☐ Mère

Adresse :

Code postal : Ville :

Certificat médical :

Pour toute nouvelle inscription à l'un de ces cours, il sera demandé un certificat médical (de moins de trois mois) attestant de la capacité du participant à suivre le ou les cours

Le certificat est valable 3 ans à condition de présenter une attestation de santé les 2 années suivantes. (an 1: cert. - an 2 : att.- an 3: att. - an 4: cert.- ……..)

Pour les mineurs: seule l' attestation de santé est demandée.

Dans tous les cas, une reponse "oui" sur le questionn. de santé entraine la demande d'un C.M.

Droit à l'image :

Dans le cadre des activités proposées les élèves peuvent être amenés à être photographiés ou filmés. Ces images, quel que soit le support, pourront être utilisées comme outil pédagogique ou pour réaliser la promotion de nos activités.

J'autorise l'ACL et le club à utiliser ces images, sans limitation de durée :

oui ☐ non ☐

ACTIVITE:

Cochez la case qui convient

cours enfants: (en dehors des vacances scolaires)

Mardi	18:00	19:00	

cours adultes:

Mardi	19:30	21:00	
Jeudi (armes de 19h à 19h30)	19:00	21:00	

COTISATIONS:

Montant de l'adhésion ACL : cotisation annuelle

Adultes
Mineurs - 16 ans

voir les tarifs sur le bulletin d'adhésion de l'ACL

Paiement: en espèces ou par chèque à l'ordre de ACL
(1 seul règlement en début de saison)

Montant des cours Aikido : cotisation annuelle

Adultes:
Enfants:

voir les conditions particulières du club

Paiement: par chèque à l'ordre de ACL-section Aikido

- En cas de paiement échelonné, l'ensemble des chèques pour la totalité de la cotisation sera remis en début de saison. Les chèques seront encaissés à un mois d'intervalle (maximum 3 chèques).

- Pour un paiement *(exceptionnel) en espèces* , la monnaie n'est pas acceptée, dans ce cas le montant sera arrondi au 5 euros supér. (ex. 62 -> 65 ou 67->70)

Conditions d'inscription aux cours :

-La fiche d'iscription du club remplie et signée
- Une fiche d'adhésion à l'ACL (obligatoire) remplie et signée.
-Lea cotisations (cours + ACL) devront être réglées au responsable de la section aikido. (2 paiements séparés)

- Pendant la période d'essai pour les nouveaux arrivants (le cours pris avant l'enregistrement de l'inscription au cours), la responsabilité du professeur et celle de l'association (ACL) ne pourront être engagées.
- La responsabilté du professeur et celle de l'association se limite à la durée de l'activité.
-Pour les élèves mineurs, le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence du professeur et le remettre à celui-ci au Dojo, de même, l'élève sera récupéré au dojo.
- Les parents dégagent la responsabilité du professeur et celle de l'association pour les enfants venant seuls aux cours.
- En cas d'absence du professeur, 15 mn après l'horaire normal du cours celui-ci est annulé.
- Merci de prévenir le professeur en cas d'absence ou de retard.
- Les cours sont en général interrompus pendant les vacances scolaires.
- Les frais d'adhésion et les cours sont non remboursables.
- L'ACL section Aikido se réserve le droit en cours d'année : de modifier les horaires , d'annuler un cours faute d'un nombre suffisant de participants.
-Les ristournes "pass sport" seront effectuées par l'ACL après prise en compte par l'organisme concerné.

Documents à fournir chaque année:

La fiche d'adhésion ACL et la présente fiche dûment complétées
Le certificat médical (ou attestation de santé)
La demande de licence renseignée N° _____
Votre règlement ACL et Aikido

indice de révision: C 2025

Je soussigné(e) ..... en qualité de participant au(x) cours ou de représentant légal de l'élève mineur déclare avoir pris connaissance des différentes conditions et confirme ma demande d'inscription.

A Sausheim, le ..... **Signature :**